



# PAIE & PRESTATIONS ADMINISTRATIVES

MISE EN PLACE DE NOGS

## L'UNSA OBTIENT LE VERSEMENT D'UNE GRATIFICATION EXCEPTIONNELLE DE 200 € BRUT !

Depuis le 31 mai, le déploiement du logiciel NOGS a compliqué la tâche et alourdit la charge de travail de ses utilisateurs. Tous les salariés impactés présents ont fait preuve de souplesse et de professionnalisme, comme toujours.



### L'UNSA, ENTENDUE !

Vos élus UNSA ont réclamé que votre implication soit récompensée et ont été entendus. Conformément à notre tract du 27 septembre dernier, la direction

d'Optim'Services a confirmé son accord de versement d'une gratification exceptionnelle pour tous les salariés présents lors du déploiement de NOGS sur la paie d'octobre 2023.

**GRÂCE AU TRAVAIL DE VOS ÉLUS UNSA, VOS EFFORTS SONT RÉCOMPENSÉS !**

